

ACADEMIE ROYALE
des sciences, des lettres & des beaux-arts
DE BELGIQUE



Collège Belgique

Sous l'égide des Académies royales
des Sciences, des Lettres et des Beaux-Arts,
de Médecine,
et de Langue et de Littérature françaises
de Belgique

Avec le parrainage du Collège de France

Bruxelles, le 14 juin 2010

Concerne : appel à projets de cours-conférences pour le cycle de 2011 du Collège Belgique

Chère Madame,

Cher Monsieur,

En vue de mettre sur pied son cycle de cours-conférences de l'année 2011, le Collège Belgique lance un nouvel appel à candidatures.

Comme vous le savez certainement, le Collège Belgique propose à chacun, tant à un public curieux qu'au chercheur spécialisé, des cours-conférences de haut niveau, orientés vers des thématiques peu explorées et aux confins de différentes disciplines. Il vise ainsi à sortir des universités, institutions artistiques et autres centres de recherche un savoir peu diffusé, afin de permettre à l'ensemble des citoyens d'y accéder.

Les leçons se tiennent à Bruxelles, au Palais des Académies (1 rue Ducale, 1000 Bruxelles) et à Namur, au Palais provincial (2 place Saint-Aubain, 5000 Namur). Elles sont accessibles gratuitement et sans inscription préalable, et donnent droit à des crédits pour les doctorants dans le cadre des Écoles doctorales.

La volonté du Bureau du Collège Belgique est que soient proposés des cours-conférences touchant tous les domaines de la connaissance et de la création artistique.

Concrètement, chaque projet de cours-conférence devra se composer d'**1 à 3 leçons de 2 heures** réparties dans le temps. Celles-ci seront assurées par un orateur titulaire, qui pourra s'adjoindre un ou plusieurs conférenciers, belges ou étrangers, ceci avec un **maximum de 2 intervenants par leçon**.

Chaque cours-conférence devra être présidé par un **responsable académique**, membre de l'une des trois académies royales participantes. Lorsque ni le titulaire, ni aucun des collaborateurs, ne sont membres de l'une de ces trois académies, un responsable académique devra être choisi.

Le cours-conférence présenté devra en outre répondre à certains **critères** :

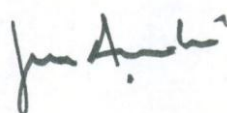
- L'originalité : il s'agira d'un sujet peu ou pas traité auprès du grand public et dans les universités et écoles supérieures ;
- La pertinence et l'actualité du sujet ;
- Le type d'approche qui doit de préférence être pluridisciplinaire et/ou interdisciplinaire ;
- L'aspect pédagogique et synthétique, la clarté dans le traitement du sujet ;
- La langue : les leçons devront être données en français.

Chaque dossier de candidature sera remis par le titulaire du cours-conférence par courriel à l'adresse électronique collegebelgique@cfwb.be pour le **30 septembre 2010 à minuit au plus tard**.

Pour chaque proposition, un **formulaire A** devra être complété et attaché au courriel, ainsi que, pour chaque intervenant, un **formulaire B** et un **curriculum vitae**.

Pour plus de renseignements sur le Collège Belgique et les cours-conférences proposés en 2009 et 2010, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'Académie à l'adresse www.academieroyale.be. Les formulaires sont également disponibles en téléchargement sur [cette page](#).

D'avance, nous vous remercions pour votre collaboration, et vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, nos salutations distinguées.



Jean-Marie André
Président du Bureau
du Collège Belgique



Hervé Hasquin
Secrétaire perpétuel
de l'Académie royale
de Belgique



Marie-José Simoen
Administrateur délégué
du Collège Belgique